



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.
N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFST 2019

Taekwondo Contact

Junior, Seniors, Masters

Complexe Sportif du Val de L'Arc

35 Avenue des Infirmes, 13100 Aix-en-Provence

13
Avril
2019

Conditions de participation

Tous les clubs doivent être obligatoirement affiliés à la FFST pour la saison 2018/2019. Le compétiteur devra présenter un certificat médical en cours, la licence 18/19 et une autorisation parentale pour les mineurs.

Frais d'engagement :

Chaque club devra transmettre dans les délais impartis le chèque des frais d'engagement de 10,00 € par compétiteur et par coach. Le chèque devra être établi à l'ordre de la **FFST**.

Aucune inscription non réglée avant le début de la compétition ne sera validée. Seuls seront enregistrés les clubs qui seront à jour du règlement des inscriptions.

ADRESSE DE L'ENVOI DU REGLEMENT : Les frais d'engagement sont à envoyer avec le bordereau récapitulatif **AVANT LE 24 Mars 2019** à la FFST, 51 rue de la Gare - 78370 PLAISIR

En cas d'absence du compétiteur ou du coach, aucune inscription ne sera remboursée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **Samedi 24 Mars 2019**

Les inscriptions sont à effectuer et à renvoyer avec le fichier MARION au plus tard le Samedi 24 Mars 2019 par email à cntkdfst@gmail.com

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée.

9h30 à 10h30 Pesées Taekwondo Contact

CATEGORIES DE POIDS & D'AGE « TAEKWONDO CONTACT »

CATEGORIES MASCULINS	CATEGORIES FEMININS
<p>Juniors de 15 à 17 ans, né(e)s en 2002 ,2003 et 2004 -45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg -68kg / -73kg / -78kg / +78kg</p> <p>Seniors nés (es) en 2001 et avant -54 Kg / -58 Kg / -63 Kg / -68 Kg / -74 Kg -80 Kg / -87 Kg / +87 Kg</p> <p>Masters :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 30/34 ans (1989-1985) - M2 35/39 ans (1984-1980) - M3 40 et + (1979 et avant) <ul style="list-style-type: none"> • Masters Mas 1/2/3 : -58kg/-68kg/-80kg/+80kg 	<p>Juniors de 15 à 17 ans, né(e)s en 2002 ,2003 et 2004 -42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg -59kg / - 63kg / -68kg / +68kg</p> <p>Seniors nés (es) en 2001 et avant -46 Kg / -49 Kg / -53 Kg / -57 Kg / -62 Kg / -67 Kg -73 Kg / +73 Kg</p> <p>Masters :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 30/34 ans (1989-1985) - M2 35/39 ans (1984-1980) - M3 40 et + (1979 et avant) <ul style="list-style-type: none"> • Masters Fem 1/2/3 : -49kg/-57kg/-67kg/+67 kg

<p>RÈGLES D'ACCÈS Seuls les compétiteurs, les coaches, les officiels et les arbitres auront accès aux aires de combat</p>	<p>COACHS Le coach doit impérativement être majeur et ne peut être un compétiteur. Il doit être équipé d'un survêtement, d'une serviette, d'une bouteille d'eau transparente et d'une carte d'accréditation.</p>
<p>CONTESTATION En cas de litige, seul le coach est habilité à se présenter à la table centrale après s'être acquitté de la somme de 200 €. Temps limite de réclamation : 10 minutes après le combat.</p>	<p>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PROGRAMME : La CNTKD se réserve le droit de modifier les paramètres de ce programme.</p> <p>SECURITE : Pour des raisons de sécurité, seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du complexe sportif.</p>

REGLEMENT DE LA COMPETITION « TAEKWONDO CONTACT »

LES PROTECTIONS

Caque Ouvert

Gants 12 oz ou 14 oz

Protège tibia et pied Coquille

RÈGLEMENT

Les points valides sont les suivants

3 points coup de pied à la tête (y compris retourné ou sauté)

2 points coup de pied au corps (y compris retourné ou sauté)

1 point coup de poing (tête ou corps).

Si le combattant ne reprend pas à 8 le décompte continue à 10 et l'adversaire déclaré vainqueur

SYSTÈME DE COMPTAGE

Scoring Machine de Taekwondo

Le nombre d'Arbitres : 3 ou 4

Intervention de l'arbitre

L'arbitre intervient le moins possible

L'arbitre prévient au moins 3 fois avant de mettre une sanction

TECHNIQUES ET ZONES PERMISES

Techniques de poing au corps et casque

Coup de Poing circulaires et retournés (crochets, uppercuts, backfist ...)

Techniques de pied,

Coups de pied au corps et au casque

TECHNIQUES INTERDITES

Les actes suivants sont considérés comme des actes interdits et un «Gam-Jeom» doit être donné :

1. Contact sur la colonne vertébrale et derrière la tête
2. Les attaques à l'aîne, aux articulations des coudes ou genoux
3. Les techniques de main ouverte au visage ou à la gorge
4. Balayage
5. Sortie de l'air de combat (volontairement)
6. Tomber
7. Saisir, ou pousser l'adversaire
8. Bloquer avec la jambe, lever la jambe pour empêcher l'attaque de l'adversaire, garder la jambe plus de trois (3) secondes en l'air pour empêcher les mouvements d'attaques de l'adversaire
9. Attaquer intentionnellement sous la ceinture
10. Attaquer l'adversaire après « Kal-yeo »
11. Attaquer l'adversaire avec le genou
12. Attaquer l'adversaire tombé au sol
13. Mauvaise conduite du combattant ou du coach



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.
N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

PROGRAMME DE LA COMPETITION

(SOUS RESERVE DE MODIFICATION)

Vendredi 12 avril 2019

19H à 20h30 Briefing des Arbitres

Samedi 13 Avril 2019

8h30 Accréditations puis Présentation des Equipes (Poomsae)

9h Compétition Poomsae

9h30 à 10h30 Pesées des Benjamins, Minimes, Cadets & Taekwondo Contact

12h à 13h Pause

13h Présentation des Equipes

13h30 Compétition Combat Benjamins, Minimes, Cadets & Taekwondo
Contact Taekwondo

15h à 16h Pesées des Juniors, Seniors et Masters

17h -18h Remise des médailles

Dimanche 14 Avril 2019

8h30 Présentation des Equipes

9h Compétition Juniors, Seniors et Vétérans

12h Remise des médailles pour les vétérans

12h à 13h Pause

13h Reprise des combats

16h Remise des médailles



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.
N° d'agrément au Ministère de la Jeunesse et des Sports : 13056 du 15 juin 1953
51 Rue de la Gare 78370 PLAISIR



Commission Nationale de Taekwondo

**CHAMPIONNATS FRANCE
TAEKWONDO CONTACT
13 & 14 Avril 2019
AIX EN PROVENCE (13)**

BORDEREAU DE VERSEMENT

Chèque de règlement à libeller à l'ordre de la « F.F.S.T. »
Adresse : FFST 51 rue de la Gare - 78370 PLAISIR

Nom du Club : _____

Contact Tél. _____ Email : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le : _____

Banque : _____ N° du chèque : _____

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription <i>Juniors</i>	10 €	
	Droit(s) d'inscription <i>Seniors</i>	10 €	
	Droit(s) d'inscription <i>Vétérans</i>	10 €	
	Droit(s) d'inscription <i>Coachs</i>	10 €	
		TOTAL	

Nom du Président :

Signature du Président

HÔTEL PROCHE DU GYMNASE

B&B HOTEL Aix-En-Provence Pont de l'Arc

48 €

Hôtel deux étoiles

Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone •0 892 70 75 02

Ibis Aix en Provence

68 €

Hôtel trois étoiles

Avenue des Infirmeries, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone :•04 42 27 98 20

Hotel Novotel Aix en Provence Pont de l'Arc Fenouillères

78 €

Hôtel quatre étoiles

Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone •04 42 16 09 09

Hôtel Restaurant Campanile Aix Sud Pont de l'Arc

61 €

Hôtel trois étoiles

1 Rue Jean Andreani, 13090 Aix-en-Provence

Téléphone •04 42 26 35 24